

Le Manifeste

du Réseau Luxembourgeois des Centres Culturels Régionaux

Le Réseau Luxembourgeois des Centres Culturels Régionaux (« Réseau ») réunit formellement et sous la forme d'une association sans but lucratif les centres culturels régionaux à caractère professionnel. Dans ses statuts, ses missions sont formulées comme suit :

- la représentation des intérêts communs des membres actifs ;
- une coordination optimale entre ses membres, notamment au niveau de la programmation et de la communication ;
- le soutien au développement culturel régional en cohérence avec les niveaux national, interrégional et européen ;
- la mise en place de coproductions et d'activités communes ;
- la recherche et le développement de nouveaux publics ;
- le positionnement des centres culturels régionaux dans leur contexte socioculturel
- le soutien de la professionnalisation du secteur ;
- la réflexion sur le développement et les perspectives du travail dans le secteur.

Dans le cadre de ses missions, l'association se propose de coopérer avec des institutions privées et/ou publiques. L'association est neutre sur les plans idéologique, politique et confessionnel.

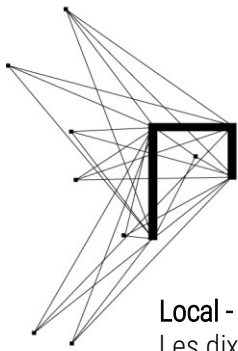
Missions – fonctions

L'activité concrète, matérielle des centres se résume en un point :

- fournir « l'approvisionnement de base » de la population en matière culturelle dans les régions décentralisées (= proximité), en proposant une programmation diversifiée avec des spécialisations éventuelles dans certains domaines.

Ce faisant, les centres remplissent différentes missions :

- offrir des plateformes pour l'expression de cultures différentes
- créer des liens entre la culture locale, l'ancrage régional et les productions culturelles interrégionales
- proposer des possibilités d'identification pour un large éventail de personnes et aider ainsi à la cohésion sociale
- stimuler le discours
- professionnaliser la vie culturelle
- mettre à disposition des forums pour le jeune art
- être compris comme des acteurs du développement régional et fournir un apport au développement socio-éducatif, socioculturel et économique de la région
- inciter au développement individuel par leurs programmes



Local - régional - décentralisé

Les dix centres du Réseau sont ancrés au niveau local et ont un rayonnement régional. Les participations financières des communes respectives où les centres ont leur siège, indiquent leur rapport local. Les conventions avec le Ministère de la Culture soulignent leur importance régionale et interrégionale.

La création d'un réseau d'approvisionnement culturel dans des régions décentralisées, est aussi une contribution à l'égalité des chances pour les habitants de ces régions. Les centres font partie d'un approvisionnement régional avec des services publics cofinancés et peuvent de ce fait être aussi considérés du point de vue de l'aménagement du territoire. Les offres des centres culturels régionaux décentralisés accroissent la qualité de vie d'une région. Elles valorisent les régions et enrichissent l'offre touristique. En considération des ressources financières limitées et des bassins de population restreints, la question de l'emplacement et du nombre de centres régionaux est fondamentale.

Cultures - Identités - cohésion sociale

Un concept culturel dynamique est le fondement du travail des centres, où les cultures sont comprises comme :

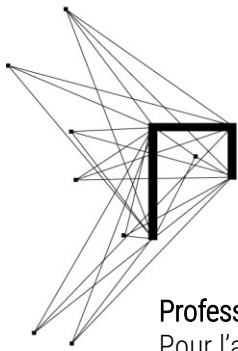
- des ensembles de modes d'expression et de formes de comportement en mouvement perpétuel ;
- des catalyseurs d'identification.

Les centres culturels régionaux gagnent de plus en plus en importance du fait de la croissance du pourcentage de la population immigrée et de l'apparition de cultures spécifiques à certains groupes. Les centres offrent des plateformes, où les différentes cultures trouvent leur place et peuvent s'exprimer. Ce sont des lieux auxquels différents groupes sociaux (groupes ethniques, de jeunes, de seniors...) peuvent s'identifier. Les offres des centres culturels régionaux promeuvent la connaissance et l'expérimentation de cultures proches et étrangères. Elles incitent à la réflexion, suscitent l'acceptation réciproque et constituent ainsi un apport à la cohésion sociale.

Productions locales et internationales - développement individuel

Les programmations des centres culturels régionaux couvrent un éventail allant des productions locales aux productions internationales. Les centres offrent un forum de découverte de la créativité propre, et de confrontation à des productions internationales de haut niveau et à des formes d'expression différentes. Ainsi, chaque centre est à sa manière un laboratoire, qui, en permettant d'expérimenter des cultures, de se confronter à l'expression de la créativité et à son exploration, promeut le développement individuel.

Ce potentiel s'adresse à des publics très différents, notamment aux jeunes talents qui utilisent les centres culturels régionaux comme laboratoire pour leur propre développement artistique. Les centres culturels promeuvent aussi le jeune public, qui apprend à apprécier les produits culturels et pourra, par la suite, consommer plus intensément l'offre culturelle des institutions culturelles centralisées. La possibilité de développer continuellement leur propre créativité jusqu'à une dimension professionnelle, donne souvent à des personnes un ancrage qui les aide à se consolider dans des moments difficiles (ceci concerne surtout les adolescents).



Professionalisme et importance économique

Pour l'accomplissement des aspirations susmentionnées, les centres culturels régionaux ont besoin de ressources humaines se distinguant par leur compétence et leur engagement. Les métiers, dont le savoir-faire professionnel entre en jeu dans les centres exigent des compétences techniques, artistiques, culturelles et organisationnelles, une aptitude à l'empathie, une vision et une connaissance de la région, de même que des développements de politique culturelle des autres pays et au niveau européen.

Les centres sont souvent sous-estimés en tant qu'employeurs de personnel qualifié. Ces centres ne sont pas seulement un facteur essentiel du développement culturel et social d'une région, mais aussi de son développement économique, à travers les revenus de ses employés, à travers les achats, les commandes aux entreprises régionales et les propositions de packages, ou en tant qu'acteurs du tourisme culturel.

Discours et autonomie réglementée

Le discours sur la politique culturelle en relation avec l'aménagement du territoire, la politique sociale, l'éducation ou la démocratie est d'une importance fondamentale pour les centres culturels régionaux. Ils promeuvent ce discours et en tirent des impulsions pour leur évaluation ultérieure. La proximité avec les décideurs politiques locaux et régionaux ainsi que la dépendance financière des centres rendent nécessaire un système d'autonomie réglementée. C'est ainsi que doit être définie la relation entre le développement indépendant de la programmation et la justification des moyens. Elle a une influence déterminante sur le développement futur des maisons.

Version actualisée août 2020



Page 3 / 3

R É S E A U

Réseau Luxembourgeois des Centres Culturels Régionaux
Association sans but lucratif | R.C.S. Luxembourg : F7844

contact@reseau.lu · www.reseau.lu
Siège social : 116, rue de Luxembourg · L-4221 Esch/Alzette
Adresse postale : CAPE · B.P. 159 · L-9002 Ettelbruck